



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

*BURUNDI*

Les changeurs de devises dans le collimateur du régime

Rapport sur la gouvernance et les droits  
socio- économiques au Burundi

**janvier 2020**

# TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	i
0.INTRODUCTION .....	1
I.CONTEXTE GENERAL DE VIOLATIONS GRAVES DES DROITS DE L’HOMME CARACTERISE PAR LA REPRESSION POLITIQUE CONTRE DES OPPOSANTS POLITIQUES DECLARES OU PRESUMES, DONT DES MILITAIRES, DES JOURNALISTES ET DES CHANGEURS DE MONNAIE .....	2
I.1.Des découvertes récurrentes de cadavres humains et enterrements hâtifs sans enquêtes .....	2
I.2.Des menaces de mort, tortures et arrestations arbitraires contre les opposants politiques .....	3
I.3. Attaque contre une permanence du CNL en province Muyinga et destruction des champs agricoles appartenant à des membres de l’opposition .....	7
I.4.Exécutions sommaires, arrestations et tortures contre des militaires issus des ex-Forces Armées Burundaises .....	8
I.5. Des Imbonerakure, policiers et agents de renseignement en flagrant délit de vol et de grivèlerie en province Cibitoke .....	9
I.6.Chasse à l’homme contre des changeurs de monnaies : au moins trois personnes tuées .....	9
II. LIBERTE SYNDICALE : LE POUVOIR CONTRAINT LES ENSEIGNANTS A ADHERER A UNE COALITION SPECIALE DE SYNDICATS .....	11
III. DES CONTRIBUTIONS FORCEES A PLUSIEURS OCCASIONS DONT DES CROISADES DE PRIERE DU PARTI AU POUVOIR .....	12
IV.DROIT A L’EDUCATION : DES ECOLIERS SANS BANCS PUPITRES ET DES ORIENTATIONS UNIVERSITAIRES SANS DROITS DE RECOURS .....	14
IV.1. Des écoliers sans bancs pupitres .....	14
IV.2. Des orientations académiques sans droit de recours .....	15
IV.3. L’école, terrain de propagande politique du parti au pouvoir .....	15
IV.4. L’opération de remplacement du personnel enseignant redéployés soulève des inquiétudes et des mécontentements .....	16
V. ECONOMIE NATIONALE : UNE GESTION CENTRALISEE ET INQUIETANTE DES PRODUITS STRATEGIQUES TELS LE CAFE, L’OR, LA MONNAIE EN DEVISE, QUI AGGRAVE LA PAUVRETE DES MENAGES BURUNDAIS .....	16
VI. D’AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT .	18
VI.1. Au service du pouvoir du CNDD-FDD, le travail de la CVR dérange .....	18
VI.2. Le Burundi adopte une mesure pour contrôler le recrutement des Burundais par des pays étrangers ! .....	18
VI.3. Des agriculteurs burundais poussés à l’exil après occupation de leurs terres par les coopératives Sangwe instaurées par le parti au pouvoir .....	19
VI.4. Une population dépourvue en eau potable en commune Mutimbuzi, province Bujumbura ..	19
VI.5. Pénurie des produits de la BRARUDI et risque de faillite de l’entreprise .....	20
VI.6. Pénurie de sucre et de ciment BUCECO et spéculations autour de ces produits .....	20
VI.7. Des routes en état de délabrement au Burundi .....	21
VII.CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	22

## **0.INTRODUCTION**

A quelques mois des élections de mai 2020, le régime renforce la répression politique contre ses opposants politiques. Pendant cette période de janvier 2020, nous rapportons une fois de plus des découvertes de cadavres, des menaces de mort, tortures, arrestations et emprisonnements arbitraires, destruction de permanences de partis politiques et des champs agricoles appartenant aux opposants politiques, des exécutions, des vols et grivèleries dont des Imbonerakure, policiers et agents du SNR sont coupables, des assassinats ciblant des changeurs de monnaie, des arrestations et emprisonnements arbitraires des journalistes.

Le rapport de FORSC de janvier 2020 met en exergue les violations flagrantes de la liberté syndicale, les contributions forcées récurrentes dans le pays, la politisation de l'école et les besoins criants en bancs pupitres où l'on voit encore des écoliers qui s'assoient à même le sol en classe, les mesures du gouvernement qui cachent mal la volonté de destruction systématique des économies des ménages burundais.

Vers la fin du troisième mandat, on assiste à une course à la montre des ténors du pouvoir qui cherchent des gains à tout prix en s'appropriant notamment la gestion de toutes les sources importantes des richesses du pays dont l'or, le sucre, le ciment et toutes les transactions en matière de la monnaie en devise. Entre temps, les infrastructures publiques dont les routes se trouvent dans un état de délabrement au moment où le pouvoir en place vante des bienfaits en matière de développement national.

## **I.CONTEXTE GENERAL DE VIOLATIONS GRAVES DES DROITS DE L’HOMME CARACTERISE PAR LA REPRESSION POLITIQUE CONTRE DES OPPOSANTS POLITIQUES DECLARES OU PRESUMES, DONT DES MILITAIRES, DES JOURNALISTES ET DES CHANGEURS DE MONNAIE**

Au début de l'année 2020, l'actualité politique au Burundi reste dominée par des nouvelles en rapport avec la répression politique du régime Pierre Nkurunziza.

En effet, les membres du parti politique CNL continuent de faire objets de chasse à l'homme. A côté de ces opposants déclarés du régime, celui-ci pourchasse des militaires issus des ex-FAB et des ex-FNL de l'ex-rebelle Agathon Rwasa aujourd'hui député et vice-Président de l'Assemblée nationale. Sur cette liste des victimes s'ajoutent également les journalistes et les changeurs de monnaie. Nous signalons ici que le Burundi est en crise de devises consécutivement à la mauvaise gouvernance et aux sanctions prises par les principaux pays donateurs depuis la crise politique de 2015.

### **I.1.Des découvertes récurrentes de cadavres humains et enterrements hâtifs sans enquêtes**

**En province Bujumbura**, un cadavre d'une personne du nom de Patrice Nkundabanyanka a été découvert en date du 01 janvier 2020, flottant sur la rivière Kizingwe. Sa famille révèle que la victime rentrait chez elle à partir de son poste de travail en Mairie de Bujumbura pour partager la fête de nouvel an avec sa famille sur la colline Nyamaboko, zone Kiyenzi, commune Kanyosha. La victime avait visiblement été ligotée, torturée et dépouillée de tous les biens qu'il possédait avant d'être tué et jeté dans la rivière Kizingwe. Des motifs politiques seraient derrière le crime. L'administrateur communal Jean Berchimans Munzerere a ordonné son enterrement sans aucune investigation.

**En province Ngozi**, le nommé Méthode Nduwayezu a été retrouvé mort le matin du 19 janvier 2020 sur sa colline Gisagara en commune Ngozi. Visiblement, la victime avait été tuée à coups de machettes. Elle venait d'acheter un vélo neuf dans l'un des magasins du chef-lieu de la ville de Ngozi. Ses bourreaux lui ont volé le vélo et ont pris le large. Aucune enquête n'a été diligentée pour identifier les coupables.

**En province Kirundo**, le nommé Frédéric Nkezabahizi, âgé de 67 ans, père de 8 enfants a été tué et sa femme grièvement blessée à la machette le matin du 8 janvier 2020, sur la colline Gisitwe, zone Murungurira de la commune Ntega. Les criminels s'étaient introduits dans son domicile vers une heure du matin et avaient d'abord pillé la maison avant de commettre le forfait. « *Nous avions été avertis qu'on allait nous tuer tous car on nous accuse sans preuve de sorcellerie* », explique la veille femme au lit d'hôpital, les larmes aux yeux. L'administrateur communal de Ntega, Philippe Ngabonziza précisait qu'il s'était rendu sur le lieu du crime, mais la famille regrettait que personne n'ait été arrêté alors que des présumés auteurs étaient identifiés.

**En province Cibitoke**, le cadavre du nommé Misago Gratien a été retrouvé le matin du 10 janvier 2020 sur sa colline Rusagara, en commune Mugina. Des témoins sur place indiquaient que la victime avait passé la soirée avec son ami Jean Marie Barayarwiza dans un bistrot de la place. Jovith Bayavuge, administrateur de cette commune précisait que 4 personnes présumées auteurs du crime avaient été arrêtées pour enquête.

Un cadavre d'un enfant de quatre ans, le nommé Emmanuel Dusenge, a été découvert dans une latrine le 13 janvier 2020 sur la colline Mparambo I de la commune Rugombo, dans la même province de Cibitoke. Des témoins sur place précisait que cet enfant était porté disparu depuis l'après-midi du 31 décembre 2019. Les voisins de la victime avaient senti une odeur provenant d'une latrine en moins de 300 mètres de la famille de la victime. Arrivée voir sur place, ils avaient trouvé le cadavre de l'enfant en décomposition et des parties du corps coupées à la machette.

La police disait que des enquêtes avaient commencé et que deux personnes suspectes étaient arrêtées pour enquête.

## **I.2.Des menaces de mort, tortures et arrestations arbitraires contre les opposants politiques**

**En province Kirundo**, le nommé Bakundukize Jean-Pierre, membre du parti CNL sur la colline de Kiri, commune Bugabira vivait en cachette depuis le 6 janvier 2020. Son épouse de nationalité rwandaise avait également fui le ménage après un certain temps de menaces et intimidations qui avaient commencées en date du 20 décembre 2019.

Le président du parti CNDD -FDD sur cette colline, connu sous le nom de Nibona Déogratias accuse sa victime de s'être reconverti en membre du CNL après avoir quitté les rangs du parti

au pouvoir. Selon des sources sur place, ce chef Imbonerakure jure d'en découdre avec ce couple qui résiste à adhérer à son parti politique.

En commune de Busoni, trois membres du CNL dont un enseignant vacataire de l'école fondamentale de Kabanga, un petit commerçant du nom de Jean-Pierre et un certain Minani Félicien ont été chassés de leurs maisons de location dans la semaine du 16 janvier 2020. Pendant ce moment, un autre membre de ce parti CNL Ndabarushimana Jean Claude a été interdit de préparer la viande grillée dans un bistrot sous prétexte qu'il pourrait empoisonner les membres du parti CNDD -FDD.

Les auteurs de ces intimidations étaient un Imbonerakure prénommé Léopold, originaire de la colline Kabanga, et le responsable du parti CNDD- FDD sur la colline Kididiri.

Trois membres du CNL dont un père de famille du nom de Kinyamakure et ses deux fils, originaires de la colline Canika, commune Vumbi, venaient de passer en date du 18 janvier 2020, presque un mois en prison de Ngozi. Ce petit commerçant, membre du parti d'opposition CNL avait été attaqué chez lui dans la dernière semaine du mois de décembre 2019. En essayant de se défendre contre ses agresseurs, il avait blessé un des Imbonerakure qui avait perdu deux dents. Par la suite, la victime de l'agression avait réussi à prendre le large, et les agresseurs s'étaient déchargés sur ses deux fils dont un élève de la 9<sup>ème</sup> année et les avaient impitoyablement tabassés avant de les conduire au cachot du commissariat de police en commune Vumbi, dans la même nuit. Le lendemain, le père de famille s'était lui-même rendu croyant venir sauver ses deux fils. Curieusement, tous les trois ont été gardés au cachot et conduits à la prison centrale de Ngozi cinq jours après. Ce père de famille avait reçu des menaces ouvertes, selon nos témoins, qui lui signifiaient qu'il allait être chassé de la localité ou même tué au cas où il n'acceptait pas de rejoindre le parti CNDD- FDD.

En commune de Bwambarangwe, quatre membres du parti CNL dont deux d'entre eux étaient accusés de diffamation et d'injures à l'endroit de la personne du Président de la République du Burundi, étaient au cachot du commissariat communal de police depuis le 23 janvier 2020. Nduwimana Emmanuel et Mushimantwari Emmanuel étaient accusés de diffamation à l'endroit de la personne du Président de la République du Burundi. Le responsable communal du service des renseignements avait d'abord incarcéré les deux derniers au cachot de la zone avant de les acheminés pendant au cachot du commissariat communal de police de Bwambarangwe.

Dans la même province de Kirundo, colline Vyanzo, zone Gatare, commune de Busoni, 18 membres du parti CNL ont été arrêtés vendredi le 31 janvier 2020 accusés d'avoir donné leurs identités à au chef zonal de leur parti.

Des sources sur place précisent que des Imbonerakure de la zone Gatare, dirigés par le chef de zone Vital Manirambona et le chef des Imbonerakure de la même zone du nom de Prosper Mugema avaient d'abord fouillé les domiciles de ces personnes avant de les arrêter et de les conduire au chef-lieu de la commune pour interrogatoire. Les victimes avaient par la suite appris qu'elles étaient arrêtées suite à la saisie de 18 cartes d'identités leur appartenant qui étaient dans les mains de leur responsable en zone Gatare Jacques Butoyi. Ce dernier avait, de son côté, expliqué en vain, que les concernés avaient été désignés pour faire partie des mandataires électoraux et qu'il allait photocopier ces cartes d'identité pour les acheminer aux échelons supérieurs.

Après interrogatoire, et à leur grande surprise, 9 parmi eux dont le chef qui avaient les cartes dans ses mains avaient été maintenus au cachot du commissariat de police en commune Busoni.

**En province Ngozi**, exactement en commune Ruhororo, Nkorerimana Pascal, Roger alias Ngorenyina et Athanase, des miliciens Imbonerakure de la colline Mutobo ont torturé jeudi le 23 janvier 2020, deux membres du parti CNL de la même colline, les nommés Nyabenda Claver et Claude alias Mahangayiko, les accusant de mobiliser les gens à participer à une activité d'ouverture de la permanence communale de leur parti qui a eu lieu samedi le 25 janvier 2020. Les bourreaux avaient cassé le bras droit de l'une des victimes (Claude) qui a été hospitalisé à l'hôpital Mivo, au chef-lieu de la province Ngozi. Ce même jour du 25 janvier 2020, les mêmes Imbonerakure avaient torturé les nommés Ntakirutimana Japhet et Tharcisse alias Matara, les accusant d'avoir participé à l'activité d'ouverture de la permanence communale du parti CNL.

**En province Gitega**, commune Gitega, une dizaine de jeunes du parti au pouvoir en complicité avec le chef de colline et chef Imbonerakure nommé Ciza François ont attaqué la nuit du 11 janvier 2020, vers 23 heures, le domicile du prénommé Pascal, membre du CNL, originaire de la cellule Musenyi, colline Mwumba, zone Mungwa, commune Gitega. La victime avait été sauvagement battue accusée d'écouter à partir de son téléphone portable, les chansons du parti CNL. Ses bourreaux lui avaient infligé au moins 100 coups de bâton. Au moment de la récolte de ces informations, la victime ne pouvait pas se mettre debout sans aide.

En commune Bugendana, des jeunes Imbonerakure ont arrêté le soir du mercredi 15 janvier 2020, un enseignant du nom de Samuel Ndikumana, membre du CNL, originaire de la colline

Cishwa. Des agents du SNR qui sont arrivés aussitôt sur le lieu ont directement conduit leur victime au cachot du commissariat communal de police et l'avaient par la suite transférée, le lendemain, au cachot du commissariat provincial de police de Gitega. Ses bourreaux l'avaient accusé d'animer une réunion illégale en faveur de son parti CNL.

**En province Bujumbura**, une bande de jeunes Imbonerakure dirigés par leur chef Donatien Nduwimana, en complicité avec des policiers, ils ont arrêté et torturé en date du 14 janvier 2020, le nommé Felix Niyongabo, membre influent du parti CNL et chef de colline Kimina en commune Kabezi. Ses bourreaux l'avaient ensuite conduit au cachot du commissariat communal de police, dans un état critique.

En commune Kanyosha, précisément en zone Muyira, des Imbonerakure en complicité avec Berchmans Munzerere, administrateur communal, ils ont arrêté et torturé en date du 07 janvier 2020 le nommé Joachin Ntacobirengeje, membre du parti CNL. Ils l'ont ensuite conduit au cachot de la zone Muyira où il avait été gardé jusqu'au 11 janvier 2020 avant d'être transféré au cachot du commissariat municipal en Mairie de Bujumbura.

En commune Mutimbuzi, deux membres du CNL originaires de la zone Rukaramu, Fabrice Ndereyimana et Emmanuel Habonimana, accusés sans aucune preuve de collaborer avec les ennemis du régime, ont été transférés à la prison centrale de Mpimba le 06 janvier 2020. Ils avaient été arrêtés le 28 décembre 2019 par la police en complicité avec le chef de zone Rukaramu, Nibigira Léonidas et n'avaient été écoutés par aucun officier de police judiciaire, selon les habitudes légales.

**En province Mwaro**, une dame prénommée Béatrice, membre du parti CNL a été arrêtée accusée d'être auteur d'une audio qui avait circulé dès le 06 janvier 2020 à partir de sa commune natale Nyabihanga. Elle a été accusée de divulguer les secrets du parti CNDD-FDD. L'audio relatait le contenu d'une réunion tenue par des responsables de ce parti à l'endroit des élèves visant la manipulation de ces derniers pour les contraindre à quitter le parti politique de l'opposition CNL et adhérer au CNDD-FDD. Ces responsables, d'après la même audio, demandaient aux élèves de ne pas suivre le parti CNL et son président Rwaso Agathon, et de haïr les Tutsi qui travaillent avec ce dernier.

**En province Bururi**, le responsable du Service National de Renseignement en province Bururi, accompagné du commissaire communal de police de Mugamba ont arrêté en date du 09 janvier 2020, deux jeunes élèves du lycée communal Kibezi, Mugenzi Davis, Arsène Baserukiye et un retraité de la police nationale du nom de Claver Ndikumana. Les trois

victimes avaient été accusées d'apprendre le maniement des armes à feu, ce que leurs familles niaient catégoriquement.

En commune Matana, une attaque à la grenade a été perpétrée dans la nuit du 2 janvier 2020 contre le domicile de Frédéric Gateretse, se trouvant sur la colline Bihanga, zone Matana. Le chef de famille a été blessé à la tête et au ventre et évacué sur Bujumbura la même nuit. Les auteurs du crime n'avaient pas été identifiés.

**En province Rumonge**, des personnes en tenues de police à bord d'un véhicule immatriculé C5687A ont enlevé en date du 27 décembre 2020, le nommé Ndayikengurukiye Onesphore, un démobilisé issu des combattants rebelles FNL reconverti en un membre influent du CNL à partir de son domicile situé sur la colline Muturirwa, zone Minago, commune Rumonge. Pendant tout le mois de janvier 2020, la famille cherchait partout mais n'avait pas eu de ses nouvelles. Des Imbonerakure avaient prévenu la victime en lui disant qu'elle allait souffrir si elle ne se résignait pas à ne pas suivre l'opposant Agathon Rwasa.

### **I.3. Attaque contre une permanence du CNL en province Muyinga et destruction des champs agricoles appartenant à des membres de l'opposition**

**En province Muyinga**, une bande de jeunes Imbonerakure commandée par le prénommé Claude a attaqué dans la nuit du 17 au 18 janvier 2020 vers 1 heure du matin, la permanence communale du CNL à Buhinyuza. Les malfaiteurs ont blessé à la machette le veilleur de la permanence, le prénommé Gervais, avant de démolir la permanence qui devrait être inaugurée solennellement le dimanche 19 janvier 2020. La victime avait été évacuée à la structure sanitaire de Muramba où elle suivait un traitement.

**En province Ngozi**, exactement en commune Tangara, des Imbonerakure en complicité avec Evariste Manirakiza, chef de zone Kananira, ont abîmé et détruit en date du 05 janvier 2020, deux champs de bananeraies se trouvant sur la colline Runini et appartenant à un membre influent du parti CNL, le nommé Damas Hatungimana.

#### **I.4.Exécutions sommaires, arrestations et tortures contre des militaires issus des ex-Forces Armées Burundaises**

Après le discours du Président Pierre Nkurunziza lors des vœux de nouvel an à l'endroit des membres des forces de défense et de sécurité qui affirmait que les ennemis de son régime étaient bien connus, le début de l'année a été difficile pour certains militaires burundais.

Après la mort de deux militaires, le caporal-chef Tharcisse Macumi du 22<sup>ème</sup> Bataillon Blindé et membre de la garde du palais présidentiel de Gitega, et Rénovat Ndayiragije, le garde de corps du chef d'Etat-major accusés tous de vouloir comploter contre le Président Pierre Nkurunziza, les scènes de violences à l'endroit des militaires ont continué.

Quelques jours après, au moins 12 militaires issus des ex-Forces Armées Burundaises et d'origine sociale « Tutsi » servant à la même garde du palais présidentiel (dont 1 Capitaine Zacharie Nibigira, un Adjudant Major Fabien Nduwayo, un Premier Sergent Kubwayo Alain, 5 Caporaux Chefs dont Timothée Nsavyimana, Habarugira Edouard et Karabwera Venuste, 3 Caporaux et 1 Deuxième Classe) ont été victimes d'arrestations et de tortures, après une scène de montage orchestrée le 12 janvier 2020 par des militaires ex-rebelles du CNDD-FDD.

Selon certaines sources, les victimes ont été livrées au Service National de Renseignement de la province Ngozi où leur sort reste inconnu. Une peur panique avait gagné d'autres militaires de la même origine sociale que les victimes.

Deux autres militaires avaient failli être lynchés à cette même période par des Imbonerakure et par après incarcérés au cachot du commissariat de police en commune Gihanga, province Bubanza, après un accrochage avec l'un de ces Imbonerakure qui les avait provoqués, selon des sources sur place.

En province Gitega, l'officier de police APC1 Nijimbere Jean Claude en collaboration avec le Brigadier Ndabirinde Jonas avaient été identifiés comme les auteurs de l'assassinat du Caporal-Chef Tharcisse Macumi ci-haut évoqué. Ce sont eux, selon les mêmes sources qui avaient arrêté la victime et qui l'avaient conduite dans les enceintes du palais présidentiel de Gitega où ils l'avaient torturée et tuée avant que son cadavre ne soit évacué et suspendu sur un arbre pour feindre le suicide.

### **I.5. Des Imbonerakure, policiers et agents de renseignement en flagrant délit de vol et de grivèlerie en province Cibitoke**

La population en colère de la colline et zone Kiramira en commune Rugombo, province Cibitoke a tabassé dans la nuit du 31 décembre 2019 trois jeunes Imbonerakure surpris en flagrant délit de vol dans au moins cinq ménages de la localité. La population qui souffrait de vols répétitifs avait pris la mesure d'organiser des rondes nocturnes pour attraper les malfaiteurs. Ainsi, trois jeunes du parti CNDD-FDD de la localité, Nkunuzimana Pierre, Nsabimana Fabien et Nizigiye ont été surpris en possession de beaucoup d'objets volés dans les boutiques et ménages. N'eut été l'intervention rapide de la police, les habitants en colère allait se faire justice. Tous les trois bandits avaient été conduits à l'hôpital de Cibitoke pour des soins de santé. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> janvier 2020, vers 19 heures, Nkunuzima Pierre surnommé Ndakwica a succombé à ses blessures. Les deux autres en état critique continuaient à recevoir des soins au moment où les victimes de vols craignaient une représailles de la part des autres membres de la milice Imbonerakure.

**En province Gitega**, lors des croisades de prière du parti CNDD-FDD organisées du 24 au 26 janvier 2020, des militaires, des policiers, des Imbonerakure, des agents du SNR venant de toutes les provinces du pays circulaient la nuit dans tous les quartiers et terrorisaient les habitants qui s'étaient enfouis dans leurs maisons. Des témoins rapportent avoir observé des cas de bastonnades, des cas de pillage de téléphones et d'argent. Le soir du 23 janvier 2020, ces agents de l'Etat n'avaient pas hésité de s'introduire dans des bistrot, de boire des bouteilles de bière et d'être partis sans payer les consommations. Les propriétaires des bistrot avaient ainsi décidé de fermer leurs bistrot jusqu'à la fin des croisades...

### **I.6. Chasse à l'homme contre des changeurs de monnaies : au moins trois personnes tuées.**

L'autre dossier aussi politique qu'économique qui fait des victimes concerne le conflit entre l'Etat du Burundi et les changeurs de monnaies en devises.

La dernière victime est Mariam Nikiza connue sous le sobriquet de Nyota tuée dans la nuit du 18 janvier 2020, tout près de son domicile situé à la 14<sup>ème</sup> avenue numéro 44 en zone urbaine de Buyenzi. La victime s'était lamentée à plusieurs reprises disant qu'elle constatait des personnes à sa trousse, il y avait un bon bout de temps.

L'autre victime est un certain Jérémie Ngendakuriyo tué en date du 05 janvier 2020 et son cadavre retrouvé au quartier Gikungu, en Mairie de Bujumbura. Ses bourreaux l'avaient piégé en lui disant qu'ils avaient 4000 dollars comme monnaie de change. Ils lui avaient ainsi pris ses 13 millions, selon des sources de sa famille, avant de le tuer pour le punir d'avoir transgressé la mesure du gouvernement qui combat acharnement les changeurs de monnaie en devises au « marché noir ».

En date du 10 décembre 2019, un autre changeur de monnaie, Onésime Ntiranyibagira avait aussi été retrouvé mort en zone Buterere tué dans les mêmes conditions que ses deux collègues ci-haut évoqués.

### **I.7.Arrestations et emprisonnement abusif des journalistes**

Un journaliste correspondant de la Radio Isanganiro en province Karusi a été arrêté en date du 17 janvier 2020 au moment où les quatre journalistes du journal Iwacu arrêtés le 22 octobre 2019 croupissaient encore dans les geôles de la prison de la province Bubanza.

Le correspondant de presse Blaise Pascal Kararumiye avait été mis en détention après avoir été interrogé sur le contenu de son reportage sur des cas de malversations qui entouraient les coopératives « Sangwe » instaurées par le parti au pouvoir sur différentes collines de la province Karusi. Il avait envoyé ce reportage à son journal après avoir participé à une réunion du gouverneur de la province dans laquelle ce dernier avait fait une mise en garde contre des administrateurs communaux qui s'ingéraient dans la gestion de ces coopératives pour imposer des marchés de fournitures de bétail. Il s'était avéré que non seulement les prix de ces bétails étaient surfacturés par les administratifs, mais aussi certaines bêtes étaient déjà mortes quelques jours seulement après les avoir fournies à ces coopératives.

Dans la seule province de Karusi, 145 coopératives Sangwe mises en place correspondent exactement avec 145 collines qui composent cette province. Chaque coopérative avait été financée par le gouvernement du Burundi à raison de 10 millions de francs Burundais par coopérative. Il était supposé que les membres de ces coopératives Sangwe élaborent des projets qui allaient être financés par ce fonds en assurant la gestion et la passation des marchés eux-mêmes, ce qui n'a pas été le cas à Karusi. Blaise Pascal Kararumiye qui avait fait un reportage sur les lamentations de la population en avait alors payé le prix. Il a été libéré trois jours après son arrestation.

Concernant l'affaire des quatre journalistes du groupe de presse Iwacu, Christine Kamikazi, Agnès Ndirubusa, Egide Harerimana et Terence Mpozenzi, ils ont été condamnés le 30 janvier 2020 à une peine de 2ans et demie de prison et une amende d'un million de francs burundi chacun par le tribunal de grande instance de Bubanza, accusés de « *tentative impossible d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat* ». Au moment de leur arrestation, ils se rendaient dans la commune Musigati pour enquêter sur une attaque des rebelles qui s'étaient infiltrés à partir de la République Démocratique du Congo.

## **II. LIBERTE SYNDICALE : LE POUVOIR CONTRAINT LES ENSEIGNANTS A ADHERER A UNE COALITION SPECIALE DE SYNDICATS**

L'administration centrale du ministère de l'enseignement en complicité avec les services de la présidence de la République ont mis en place, depuis un certain temps, une « Coalition Spéciale des Syndicats des Enseignants pour la Solidarité Nationale », COSSESONA en sigle. Comme son nom l'indique, cette dernière regroupe des syndicats des enseignants et se serait donné la mission de venir en aide aux enseignants et à la population burundaise en besoin d'assistance pour des motifs variés.

Au moment où la plupart d'enseignants burundais sont affiliés à au moins un syndicat et qu'une coalition devrait normalement travailler avec les syndicats membres et non avec les membres des syndicats, la COSSESONA exige curieusement à chaque membre de syndicat d'adhérer personnellement à la coalition et cela a engendré un conflit. Cette coalition est allée jusqu'à contraindre des syndicats non-membres d'y adhérer.

Ainsi, deux représentants syndicaux, Gérard Niyongabo, président national du Syndicat des Enseignants Professionnels de l'Éducation (SEPEDUC) et Jean Manuma représentant national du Syndicat Général du Personnel des Enseignants Burundais SEGEPEBU ont été arrêtés et incarcérés pour s'être opposés au retrait de 500FBU sur le salaire de chaque enseignant, et le montant était à virer au compte de la COSSESONA.

Des menaces envers les enseignants qui résistaient contre l'adhésion à cette coalition ont été observées partout dans le pays malgré l'intervention de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'homme qui s'était inscrite en faux contre cette violation des droits et libertés syndicaux.

En passant par le nommé Victor Ndabaniwe, membre influent du parti au pouvoir, secrétaire permanent au ministère de l'éducation nationale, et président du conseil d'administration de la Fondation pour le Logement des enseignants(FLE), le régime du Président Nkurunziza avait désigné Ndabaniwe pour être le président de la coalition ce qui avait alerté les enseignants qui redoutaient des détournements. Des enseignants et certains syndicats s'étaient alors opposés aux retraits mensuels de 500FBU à la source à partir de fin janvier 2020.

**En province Gitega**, les administrateurs communaux, les directeurs communaux de l'enseignement ainsi que les directeurs des écoles s'étaient coalisés depuis le 16 janvier 2020 pour contraindre les enseignants à signer l'engagement à payer 500FBU par mois et menaçant de muter tout enseignant qui résisterait à ce projet.

**En province Muramvya**, la chasse à l'homme et l'intimidation contre tout enseignant qui n'adhérait pas à la volonté du pouvoir avait commencé par l'arrestation, en date du 13 janvier 2020, de Cyriaque Manirakiza, enseignant au lycée communal de Shombo et représentant provincial du syndicat SYGEPEBU, incarcéré au cachot du poste de police de Shombo. Signalons que l'effectif des enseignants au niveau national est estimé à 83000 personnes, ce qui totalisait un paiement de plus de 40 millions de francs Burundais par mois. En 2018, la COSSESONA avait retenu sur le salaire de chaque enseignant 4000FBU, et 5000FBU en 2019, mais aucun rapport de gestion n'avait été porté à la connaissance des contribuables. La coalition avait brandi à ces époques le motif d'assistance aux populations de la province Kirundo qui souffrait de famine.

### **III. DES CONTRIBUTIONS FORCEES A PLUSIEURS OCCASIONS DONT DES CROISADES DE PRIERE DU PARTI AU POUVOIR**

A l'occasion de la croisade de prière organisée par le parti au pouvoir en province Gitega du 23 au 26 janvier 2020, le message était le même partout dans le pays. Les Burundais étaient contraints de contribuer pour le bon déroulement de cette croisade de prière qui était également le moment de désigner un candidat du CNDD-FDD aux élections présidentielles de mai 2020.

**En province Bujumbura**, chaque ménage était dans l'obligation de donner des vivres et une somme de 1500FBU. Sur toutes les collines de la province, le travail était assuré par les administratifs et des jeunes Imbonerakure. Les fonctionnaires devaient contribuer suivant leurs fonctions. Dans le secteur de l'éducation par exemple, le Directeur Communal de l'Enseignement payait au moins 10.000FBu, le Directeur Provincial de l'Enseignement 50.000 FBu, chaque préfet des études et de discipline 3000 FBu et chaque enseignant 2000 FBu.

Au niveau du secteur de la santé, le Médecin provincial payait 100.000FBU, le Médecin directeur 50.000FBU, chaque Médecin 30.000FBU, le chef de service 25000FBU, un agent de santé 10.000FBU, les autres fonctionnaires de 2000 à 5000FBU.

A l'Office du thé du Burundi (OTB), le gérant payait 100.000 FBu, le chef d'usine 70.000 FBu, le chef du personnel 70.000 FBu, le chef comptable 60.000 FBu, les autres chefs dans le secteur au moins 30.000 FBu. Les simples agents payaient chacun de 2000 FBu à 10.000 FBu. A la REGIDESO et Régie Nationale des Postes, le directeur payait 30.000 FBu, le chef de service 20.000 FBu et les autres de 2000FBU à 10.000 FBu.

Du coté des commerçants, les grossistes payaient 100.000 FBu, les commerçants moyens 30.000 FBu, les propriétaires des voitures de transport 25000 FBu, ceux des motos 10.000 FBu, les chauffeurs 5000 FBu et les aide-chauffeurs 3000 FBu.

**En province Gitega**, tous les élèves des communes de la province étaient dans l'obligation de payer, depuis le 13 janvier 2020 jusqu'au 23 janvier 2020, un montant de 500FBu chacun, ou à la place des vivres ou des habits comme offrandes pendant la croisade ci-haut évoquée.

Pendant ce temps, les jeunes Imbonerakure en compagnie des chefs locaux passaient dans tous les ménages des différentes communes et collines demandant les mêmes contributions pour la croisade de prière.

**En province Mwaro**, le directeur de l'école fondamentale Nyagahwabare en commune Gisozi, Nkeshimana Jean Claude, connu sous le sobriquet de Burara, a exigé depuis un certain temps, à tous les membres du personnel de son école, une contribution de 2.000FBU chacun pour la construction de la permanence provinciale du CNDD-FDD. Tous les membres du personnel de cet établissement ont déjà donné cette contribution, la mort dans l'âme. Pourtant, s'étonnent certains enseignants, ce directeur est membre du parti UPRONA pro-gouvernemental !

## **IV.DROIT A L'EDUCATION : DES ECOLIERS SANS BANCS PUPITRES ET DES ORIENTATIONS UNIVERSITAIRES SANS DROITS DE RECOURS**

### **IV.1. Des écoliers sans bancs pupitres**

**En province Muramvya**, des enseignants lassés par cette situation ont pris le courage entre leurs mains et avaient fait circuler, vers la fin du mois de janvier 2020, des images lamentables des écoliers de la première année assis à même le sol à l'Ecole fondamentale GaharoII en commune Bukeye. En effet, une classe de première année qui compte au moins 70 écoliers ne possédait que seulement 5 bancs pupitres.

Rempli de honte, l'autorité scolaire et communale s'était acharnée sur deux enseignants qu'elle accusait d'avoir publié les images sur les réseaux sociaux. Ainsi, elle avait arrêté les nommés Hugano et Emmanuella, au lieu d'équiper cette classe et ainsi répondre à la vraie question qui se pose.



Photos des classes de l'Ecole fondamentale Gaharo II ©Privé

## **IV.2. Des orientations académiques sans droit de recours**

A l'Université du Burundi, le RFrançois Havyarima a publié en date du 14 janvier 2020, les orientations d'au moins 4801 lauréats des humanités dont 2793 placés dans des Facultés de leurs choix. Il en a profité pour annoncer que ces orientations étaient sans recours. Pour lui, les critères étaient sans faille : la capacité d'accueil des sections disponibles et la note obtenue par l'étudiant lors de l'examen d'état. Seuls ceux qui n'avaient pas été orientés par erreur pouvaient introduire leurs recours.

Trois nouvelles sections de la Faculté de Communication et Journalisme, Anthropologie et l'Institut d'Administration et de Cartographie étaient ouvertes en province Cankuzo. Les étudiants devaient se prendre en charge quant à l'hébergement et la restauration parce que l'université du Burundi n'a pas construit de locaux pour héberger les étudiants de premières années. Précisons que le début de l'année académique 2019-2020 a eu lieu le 20 janvier 2020.

## **IV.3. L'école, terrain de propagande politique du parti au pouvoir**

A la veille des élections de 2020, le parti CNDD-FDD cherche à tout prix à « retourner les brebis égarées » parmi les élèves des différentes écoles du pays. Selon certains responsables de ce parti, les élèves adhèrent de manière qui les inquiète aux partis de l'opposition dont le CNL.

Ainsi, les leaders du parti ont décidé d'organiser des matchs inter scolaires et des rencontres en milieux scolaires au niveau communal, provincial ou national pour des fins de propagandes en faveur de leur parti.

En province Bujumbura, les directeurs des ECOFO et Lycées de la commune Mutimbuzi, tous issus du parti au pouvoir sous l'ordre du secrétaire communal du CNDD-FDD Elysée Nindorera, ont tenu une réunion en date du 06 janvier 2020 à l'intention de tous les élèves et écoliers pour les mobiliser d'adhérer massivement à ce parti, et leur annoncer un programme d'encadrement sportif et politique qui allait commencer. Des directions avaient ainsi commencé à organiser des matchs amicaux inter scolaires pour renforcer la mobilisation et la propagande du parti au pouvoir dans les milieux scolaires.

*« Nous appelons les acteurs politiques à respecter le milieu scolaire afin de limiter des chicaneries pouvant diviser les enfants »,* murmuraient des parents d'élèves contactés en commune Mutimbuzi.

#### **IV.4. L'opération de remplacement du personnel enseignant redéployés soulève des inquiétudes et des mécontentements**

Lors de l'opération de redéploiement du personnel enseignant en août 2017, la commission qui était chargée de cette activité avait indiqué aux concernés qu'il ne pouvait pas y avoir de nouvelles affectations à leurs écoles d'origine, et qu'ils étaient prioritaires pour retourner à leurs écoles en cas de besoin.

C'est le cas en province Mwaro. Des enseignants redéployés en province Kayanza avaient été informés par le Ministère de l'Éducation sur les nouvelles écoles de la province Mwaro où ils allaient prester avec le début de l'année scolaire 2019-2020 en cours. Ils s'attendaient à recevoir des lettres d'affectation à ces nouvelles écoles. Curieusement, les postes ont été occupés par de nouvelles recrues avec des lettres d'affectation venant de la Direction Provinciale de l'Enseignement de Mwaro.

L'École Fondamentale Mureba et l'École Fondamentale Makamba de la DCE Rusaka sont certaines de ces écoles qui viennent de recevoir de nouveaux enseignants, alors que ceux qui y étaient restent toujours en province de Kayanza où ils ont été redéployés en 2017. Ce fut une triste et grande déception des enseignants qui avaient été contraints de vivre hors de leurs familles, malgré leur situation financière déplorable.

### **V. ECONOMIE NATIONALE : UNE GESTION CENTRALISEE ET INQUIETANTE DES PRODUITS STRATEGIQUES TELS LE CAFE, L'OR, LA MONNAIE EN DEVISE, QUI AGGRAVE LA PAUVRETE DES MENAGES BURUNDAIS**

A la veille des élections de 2020 et quelques mois avant la fin de son mandat controversé et de son pouvoir qui achève bientôt 15 années, Pierre Nkurunziza se réveille, de manière très curieuse, pour constater que les secteurs - clés de l'économie burundaise sont mal gérés et qu'il faut nécessairement les remettre dans les mains de l'Etat.

Après des mesures de gestion centralisée visant l'exploitation de l'or et les transactions en matière de change de la monnaie en devise, le régime a centralisé la gestion de la filière café. Dans un contexte de gouvernance catastrophique, de détournement de la chose publique et de corruption, l'opinion publique burundaise s'inquiète et se demande si ce choix politique vise des intérêts de développement public ou des intérêts individuels pour se servir avant de quitter le pouvoir.

En plus, ces différentes mesures ont frappé douloureusement des milliers de ménages burundais pour avoir été privés de leurs activités génératrices de revenus. Certains burundais n'hésitent pas à qualifier ces mesures de politique de « destruction systématique des sources de revenus et des richesses des citoyens » pour rendre ces derniers vulnérables et plus faciles à opprimer.

Lors de sa conférence de presse organisée en date du 29 janvier 2020, le ministre de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage, Déo Guide Rurema avait indiqué que la filière café apporte au Burundi plus de 60% de devises issues des exportations. La campagne café 2019-2020 a connu une production de 47845.6 tonnes de café cerise dont 6254.2 tonnes étaient déjà vendues pour une valeur de 15221142 de dollars américains, avec seulement 5002558.19 de dollars déjà rapatriés. Il a précisé que lors de cette campagne, au moins 7 sociétés œuvrant dans ce secteur avaient été suspendues.

Pour le Ministre, il est plus que temps que l'Etat du Burundi se réengage dans la filière café pour « une bonne gestion ». Ainsi, un nouvel organe de l'Etat a été mis en place : l'Office pour le Développement du Café du Burundi ODECA en remplacement des sociétés qui intervenaient dans le secteur à savoir la CNAC, Intercafé, SODECO, ARFIC et SOGESTAL. Des milliers d'employés qui venaient de passer au moins une année sans être payés, alors que l'Etat du Burundi avait le plus grand pourcentage des actions dans certaines de ces sociétés, ne savent plus à quel saint se vouer.

Le Ministre Déo Guide Rurema n'avait pas oublié d'ordonner à toutes les entreprises et associations œuvrant dans la filière-café de remettre au nouvel organe de l'Etat, tout le matériel qu'elles utilisaient. Curieusement et contre toute attente, « le gouvernement garde la porte ouverte aux investisseurs privés ayant les capacités techniques et financières requises à condition de contacter le nouvel organe », avait tenu à préciser le ministre.

Concernant la gestion de l'or, le ministre de l'hydraulique, de l'énergie et des mines avait indiqué dans son communiqué de presse du 25 novembre 2019 que seule la Banque Centrale était autorisée à acheter l'or aux coopératives d'artisans. Celle-ci avait déjà ordonné en date du 15 octobre 2019, aux comptoirs et coopératives d'exploitation artisanale de vendre leur or, y compris les stocks, à la BRB. Celle-ci avait aussi édicté une nouvelle réglementation relative au marché de change, renforcé la chasse à l'homme contre des changeurs de monnaies en devises.

## **VI. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT**

### **VI.1. Au service du pouvoir du CNDD-FDD, le travail de la CVR dérange**

La Commission Vérité et Réconciliation (CVR du Burundi) a été mise en place en 2014 et a été prolongée de 4 ans en 2018. Son fonctionnement, sa composition et son mandat constituent aujourd'hui un sujet de critiques et de débats. Les exhumations des restes humains entamées depuis le début de l'année 2020 inquiètent la communauté nationale et internationale.

Des observateurs trouvent que la commission est téléguidée par le pouvoir du CNDD-FDD et n'a ni le pouvoir, ni le matériel pour aboutir à une réconciliation des Burundais.

Des restes humains d'environ 270 personnes ont été exhumés par cette commission mi-décembre 2019 pour être présentés au public le 13 janvier 2020, au site de l'ancien marché de Kamenge, en commune de Ntahangwa au nord de la capitale économique, Bujumbura. Le vice-président de la CVR, Clément Noé Nkurunziza, avait déclaré que la CVR a organisé une journée porte ouverte pour permettre à la commission d'avoir des informations sur les identités de ces personnes et les circonstances de leurs assassinats.

La commission travaille dans un contexte de crise politique où le régime qui l'a mise en place tue, arrête, jette en prison des opposants politiques et exile des citoyens. Les Burundais, ont-ils suffisamment de confiance envers les membres de cette commission pour oser dire la vérité ?

### **VI.2. Le Burundi adopte une mesure pour contrôler le recrutement des Burundais par des pays étrangers !**

Le gouvernement a adopté un projet de loi pour contrôler le recrutement des Burundais par des pays étrangers. L'annonce a été faite vendredi 24 janvier 2020 à la presse par le porte-parole du gouvernement, Prosper Ntahorwamiye, à l'issue d'un conseil des ministres. D'après lui, une direction en charge de la promotion de l'emploi va être créée au sein du Ministère Burundais des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale pour contrôler le recrutement des Burundais qui se font embauchés dans les pays étrangers. Le gouvernement, en adoptant ce projet de loi, déclare par l'intermédiaire du porte-parole du gouvernement qu'il veut mettre fin au désordre qui était dans le recrutement des Burundais par les pays étrangers.

Le projet de loi vise aussi la légalisation du trafic humain dans les pays arabes longtemps décrié par les organisations de la société civile. Au moment où des filles burundaises sont régulièrement vendues dans ces pays par des intermédiaires des pays étrangers qui collaborent avec des burundais pourtant bien connus du parti au pouvoir, le gouvernement désire que ces fonds/ce trafic soient gérés à partir du ministère des relations extérieures.

### **VI.3. Des agriculteurs burundais poussés à l'exil après occupation de leurs terres par les coopératives Sangwe instaurées par le parti au pouvoir**

Les anciens occupants des terres appartenant autrefois à l'industrie agroalimentaire Rugofarm dans la commune Rugombo, province Cibitoke, ont fui le pays vers la République Démocratique du Congo par peur de la prison. Après la destruction de leurs champs de riz cultivés après avoir contracté des dettes bancaires, ils ont eu peur de rester dans le pays sans rien faire, et surtout sans pouvoir rembourser les crédits aux banques prêteuses. Ils sont allés en RDC pour chercher des terres à cultiver afin d'avoir de l'argent pour pouvoir rembourser les dettes. Ils se sont installés dans les groupements d'Itara-Luvungi, Kakamba, Luberizi et Sange dans la plaine de la Rusizi. Leurs champs de riz, de maïs et de haricots constituent un cas d'école pour les Congolais qui vivent sur place. Des autorités congolaises en sont satisfaites et appellent des Burundais qui veulent exploiter ces vastes étendus de terres d'y aller car ça va contribuer à l'amélioration de l'économie au pays.

### **VI.4. Une population dépourvue en eau potable en commune Mutimbuzi, province Bujumbura**

Depuis bientôt quatre mois, la population la localité de Kigwati 1 et Kigwati 2 en zone Rukaramu de la commune Mutimbuzi manque cruellement d'eau potable. Selon des sources sur place, un seul robinet est approvisionné pendant la nuit à partir de 21 heures du soir. Les files d'attente étant très longues, des femmes et des enfants passent toute la nuit à attendre pour rentrer au lever du jour suivant.

Des habitants qui ont des moyens se rendent en zone Maramvya de la même commune pour acheter de l'eau propre à 700FBU/bidon de 20 litres avec au moins 1000FBu de coût de transport.

Certains sont contraints d'utiliser l'eau destinée à l'irrigation des champs de riz avec toutes les conséquences en matière de santé. Au moins six cas de choléras avaient été observés dans un centre de santé de la localité.

### **VI.5. Pénurie des produits de la BRARUDI et risque de faillite de l'entreprise**

Depuis bientôt 5 ans, la BRARUDI fonctionne au ralenti et a dû prendre des mesures de crise pour pouvoir continuer son travail. Ainsi, l'entreprise n'est plus à mesure de satisfaire sa clientèle et de fournir certains produits en qualité et quantité requises. La crise en devises qui touche le pays en général touche particulièrement l'entreprise étant donné qu'elle utilise en grande quantité des matières premières provenant de l'extérieur du Burundi.

Partout dans le pays, des limonades et autres boissons alcoolisées manquent cruellement dans les débits de boissons. Seules la Primus et la boisson communément appelée « Nyongera » étaient trouvables en quantité insuffisante dans les débits des boissons, les bars-restaurant et hôtels depuis le début de l'année. L'entreprise ne produisait plus la limonade Coca Cola, bien appréciée par beaucoup de consommateurs. Des propriétaires de débits de boissons regrettent qu'ils travaillent à perte à cause de cette pénurie. Ceux qui organisaient des fêtes ou autres activités dont les habitudes de rafraîchissement exigeaient les produits BRARUDI éprouvaient des difficultés pour s'en sortir.

### **VI.6. Pénurie de sucre et de ciment BUCECO et spéculations autour de ces produits**

Vers la fin de l'année dernière et au début de l'année en cours, le ciment BUCECO produit en province Cibitoke connaît une pénurie, non seulement dans les provinces du pays, mais aussi dans la même province où il est produit. Au moment où la production est suffisante, selon l'entreprise BUCECO, les spéculations et les détournements vers d'autres pays de la région ont rendu ce produit rare. Au lieu de le vendre à 24500FBU, dans beaucoup de lieux de vente, le sac coûtait plus de 35000FBU.

En province Cibitoke même, les chantiers avaient été abandonnés faute de ciment. Des sources au sein de la BUCECO confiaient que le ciment était transporté clandestinement vers République Démocratique du Congo où le marché est florissant.

Les responsables de cette usine feignaient de ne pas savoir la destination du ciment fabriqué en quantité suffisante avec une production de plus de 800 tonnes par jour. Le gouverneur de la province Cibitoke, Joseph Iteriteka promettait de travailler en partenariat avec la police pour mettre fin à la fraude et au non-respect du prix officiel du ciment BUCECO, mais sur terrain, les résultats restent mitigés.

La situation était devenue la même en ce qui concerne le sucre produit par la Société Sucrière du Mosso en province Rutana.

Le produit était devenu aussi rare que le ciment et son prix officiel de 2500 FBU n'était plus respecté. Comme le ciment, des quantités importantes étaient exportés clandestinement vers la RDC où le prix variait entre 7 et 10 dollars américains, soit plus de 10000 bif par kilo.

### **VI.7. Des routes en état de délabrement au Burundi**

Les usagers des routes se lamentaient ces derniers temps, les routes sont en mauvais état et ne sont pas réfectionnées. Le régime en situation d'incapacité financière assiste comme une victime et accuse « le colon » d'être à l'origine du mal qui ronge le pays.

A titre d'illustration, la route nationale Bujumbura-Rumonge-Nyanza lac est ces derniers jours dans un état de délabrement total. Des nids de poule la jonchent, et plusieurs endroits de la route sont en terres battues alors que la RN3 était bien goudronnée il n'y a pas longtemps.

Des conducteurs et passagers s'inquiétaient. Pour les premiers, leurs véhicules étaient endommagés à cause de ce mauvais état de la route. Ils se lamentaient de travailler à perte car obligés de dépenser plus d'argent pour réparer les véhicules ou acheter des pièces de rechange endommagées. Les passagers regrettaient de passer beaucoup de temps en route et dans des conditions de voyage peu confortables.

## **VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Le contexte socio-politique et la gouvernance au Burundi restent dominés par des violences et des violations graves des droits de l'homme qui minent le développement national, et ne permettent pas un processus électoral apaisé pouvant aboutir à la mise en place des institutions républicaines susceptibles de changer la situation.

Les ténors du pouvoir en place instaurent progressivement un climat de terreur et un contexte grave de paupérisation systématique de la population et des citoyens avec l'objectif de s'imposer sans la moindre résistance interne.

A la fin du troisième mandat et à côté du bilan négatif de la gestion de l'Etat, les mesures de centralisation de la gestion des secteurs importants de l'économie nationale cachent mal la volonté des ténors du régime de s'approprier au maximum les richesses du pays avant leur départ probable.

Vu ce qui précède, le FORSC recommande ce qui suit :

### **Aux institutions de l'Etat et au gouvernement du Burundi :**

- De mettre fin aux violences politiques et aux violations des droits et libertés des citoyens pour favoriser un climat sain sans lequel l'organisation des élections crédibles est une utopie ;
- De démanteler la milice Imbonerakure et amener les auteurs à répondre de leurs actes ;
- De suspendre les mesures de centralisation de la gestion des secteurs importants de l'économie nationale qui visent visiblement la destruction des sources de revenus des ménages burundais et l'enrichissement illicite des ténors du pouvoir.

### **Aux représentants du peuple, des partis politiques, des organisations syndicales, de la société civile et des confessions religieuses :**

- D'adopter une approche de lutte politique et de revendications sociales centrées sur les droits de l'homme. Les partis politiques dont les membres sont persécutés doivent prendre les devants pour protester contre cet état de choses.

### **A l'UA et l'ONU :**

- D'envoyer des observateurs internationaux pour observer la situation des droits de l'homme et contribuer au retour à la paix et la sécurité préalablement aux futures élections ;
- D'organiser et coordonner la reprise du dialogue inter burundais afin d'aboutir à une résolution pacifique de la crise en cours, seule préalable à tout processus électoral.